

TAUX DE CHANGE EFFECTIFS RÉELS

Les taux de change effectifs sont une mesure sommaire de l'évolution des taux de change d'un pays vis-à-vis de ses partenaires commerciaux. Cette section montre un indicateur des taux de change effectifs réels, à savoir l'évolution des prix des biens de consommation d'un pays donné par rapport à ceux de ses concurrents. Cet indicateur permet une vaste interprétation de la compétitivité des prix d'un pays. Cette compétitivité est à son tour un déterminant majeur de la capacité des pays à augmenter la productivité, stimuler l'innovation et améliorer le niveau de vie.

Il existe plusieurs façons d'envisager les taux de change pour mesurer la compétitivité des prix. L'un des indicateurs est le taux de change effectif nominal ; toutes choses égales par ailleurs, une dépréciation nominale de la monnaie d'un pays conduit à court terme à une baisse des prix des produits nationaux à l'échelle internationale. Les gains de compétitivité possibles par suite de la dépréciation nominale du taux de change peuvent cependant être érodés par l'inflation locale.

Avec les taux de change effectifs réels, on essaie de supprimer ce facteur en corrigeant les taux de change effectifs nominaux à l'aide des écarts de taux d'inflation. Dans l'indicateur utilisé, ces derniers sont exprimés par l'évolution des prix à la consommation. Si les indices des prix à la consommation sont facilement accessibles, une autre question se pose alors, celle de l'hypothèse d'une évolution parallèle des prix relatifs des biens échangeables nationaux par rapport aux biens échangeables étrangers d'une part, et des prix relatifs à la consommation d'autre part. Pour éliminer ces différences, il est possible de se servir des coûts relatifs de production, généralement mesurés par les coûts unitaires relatifs de main-d'œuvre pondérés par les échanges dans le secteur manufacturier.

Définition

On calcule les indices de taux de change effectifs nominaux en comparant, pour chaque pays, la variation de son propre taux de change, par rapport au dollar des États-Unis, à une moyenne pondérée des variations des taux de change de ses concurrents (également par rapport au dollar des États-Unis). Les variations des taux de change des concurrents sont pondérées au moyen d'une matrice qui mesure l'importance du commerce bilatéral de l'année en cours.

En bref

Depuis dix ans, différentes tendances se dégagent dans les pays de l'OCDE. Les taux de change effectifs réels ont peu varié en Allemagne et en France, où ils se situent à peine au-dessus des valeurs enregistrées il y a dix ans. Après une hausse des taux de change effectifs réels pendant la première moitié de la décennie, les deux pays ont connu une période de baisse (et d'accroissement de leur compétitivité) au cours des dernières années.

La compétitivité internationale des États-Unis et du Royaume-Uni a fortement augmenté au cours des dix dernières années, et notamment depuis 2007 au Royaume-Uni. On ne peut pas en dire autant d'autres pays, comme par exemple l'Italie, dont la compétitivité internationale se dégrade depuis 2001. Enfin, la compétitivité internationale du Japon, qui avait beaucoup progressé entre 2000 et 2007, est revenue aujourd'hui à son niveau d'il y a dix ans.

L'indicateur des taux de change effectifs nominaux, présenté ici par rapport aux indices des prix à la consommation, tient compte non seulement de l'évolution des taux de change du marché, mais aussi des variations des prix relatifs (en utilisant les prix à la consommation).

La variation des prix relatifs à la consommation d'un pays donné entre deux années est mesurée par comparaison entre la variation de l'indice des prix à la consommation dudit pays (converti en dollars des États-Unis au taux de change du marché) et une moyenne pondérée des variations des indices des prix à la consommation de ses concurrents (également exprimés en dollars des États-Unis). La moyenne pondérée des prix à la consommation est calculée au moyen d'une matrice de l'année en cours qui montre l'importance du commerce bilatéral.

Une hausse de l'indice indique une dégradation de la compétitivité du pays considéré. Les taux de change réels constituent un facteur déterminant à court terme de la capacité d'un pays à faire face à la concurrence. Il convient de noter que ces indices montrent uniquement l'évolution de la compétitivité internationale de chaque pays dans le temps, et que les différences entre pays concernant le niveau des indices n'ont aucune signification.

Comparabilité

Les indices présentés ici sont élaborés selon la même procédure, ce qui garantit une bonne comparabilité d'un pays à l'autre et au cours du temps.

Sources

- OCDE (2011), *Perspectives économiques de l'OCDE, Volume 2011 Numéro 2, No 90, novembre 2011, Perspectives économiques de l'OCDE*, Éditions OCDE.

Pour en savoir plus

Publications analytiques

- OCDE (2012), *Études économiques de l'OCDE*, Éditions OCDE.

Publications statistiques

- OCDE (2011), *Principaux indicateurs économiques, Volume 2011 Numéro 6, Principaux indicateurs économiques*, Éditions OCDE.

Publications méthodologiques

- Durand, M., C. Madaschi et F. Terribile (1998), "Trends in OECD Countries' International Competitiveness: The influence of Emerging Market Economies", *OECD Economics Department Working Papers*, No. 195, Éditions OCDE.
- Durand, M., J. Simon et C. Webb (1992), "Les indicateurs de compétitivité et de commerce internationaux de l'OCDE", *OECD Economics Department Working Papers*, No. 120, Éditions OCDE.

Bases de données en ligne

- "Perspectives économiques de l'OCDE : Flash file", *Perspectives économiques de l'OCDE : statistiques et projections*.

Sites Internet

- Sources & Méthodes des Perspectives économiques de l'OCDE, www.oecd.org/eco/sourcesetmethodes.



Taux de change effectifs réels

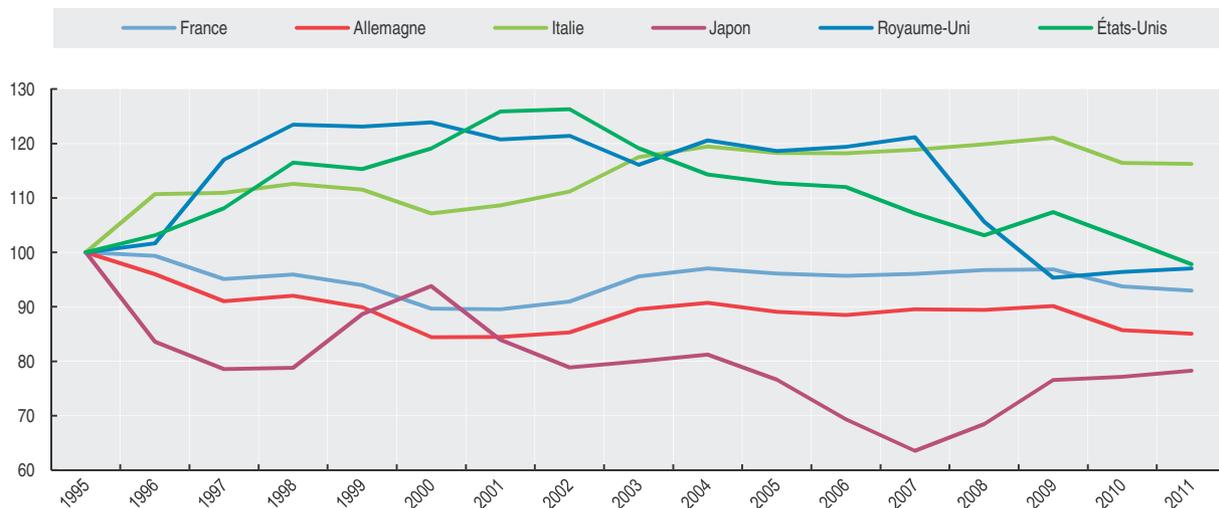
Sur la base des indices des prix à la consommation, 2005 = 100

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Allemagne	100.9	94.8	94.8	95.8	100.5	101.9	100.0	99.4	100.5	100.4	101.2	96.2	95.5
Australie	81.5	77.7	74.7	79.1	89.5	97.0	100.0	99.9	105.9	103.8	100.6	114.9	123.2
Autriche	98.4	95.9	96.1	96.6	99.5	100.5	100.0	99.4	99.8	100.0	100.6	98.2	98.6
Belgique	94.8	91.1	92.0	93.5	98.0	99.8	100.0	99.7	100.5	103.4	103.4	100.4	101.3
Canada	83.1	83.6	81.1	80.4	89.4	94.2	100.0	105.6	109.6	107.3	101.9	111.8	114.3
Chili	105.5	104.1	95.7	94.7	88.6	94.7	100.0	104.0	102.1	103.7	100.0	106.4	107.7
Corée	80.2	86.4	81.7	86.2	87.5	89.0	100.0	107.8	107.1	86.8	76.0	82.4	82.4
Danemark	95.6	92.1	93.5	95.4	100.3	101.0	100.0	99.7	100.2	101.8	104.9	101.2	100.4
Espagne	90.1	88.1	90.1	92.5	97.2	99.3	100.0	101.5	103.0	105.1	105.1	102.2	102.6
Estonie	90.7	88.5	91.2	93.7	97.0	99.3	100.0	101.7	106.4	113.9	116.3	112.4	113.6
États-Unis	102.3	105.6	111.6	112.0	105.7	101.4	100.0	99.3	95.1	91.5	95.3	91.1	86.8
Finlande	100.3	96.0	97.3	98.5	102.7	102.6	100.0	99.0	100.3	102.1	103.0	97.1	96.7
France	97.8	93.3	93.2	94.7	99.4	101.0	100.0	99.6	99.9	100.7	100.8	97.5	96.8
Grèce	94.2	88.0	89.0	91.7	97.3	99.6	100.0	100.9	102.6	104.8	106.1	105.5	106.2
Hongrie	74.2	75.1	81.3	89.7	91.9	98.0	100.0	95.4	106.3	109.0	102.4	104.1	103.8
Irlande	83.7	80.6	83.7	88.4	97.6	100.0	100.0	101.8	106.9	112.7	108.8	101.4	101.3
Islande	82.7	85.9	76.3	81.6	85.8	88.1	100.0	93.7	97.5	76.4	62.0	66.0	66.8
Israël	120.9	128.6	127.6	115.6	109.4	102.5	100.0	99.7	100.6	112.5	109.5	114.9	116.3
Italie	94.3	90.6	91.9	94.0	99.4	101.0	100.0	100.0	100.5	101.4	102.4	98.4	98.3
Japon	115.7	122.5	109.6	103.0	104.4	106.0	100.0	90.5	82.9	89.4	100.0	100.7	102.2
Luxembourg	95.5	93.5	94.1	95.4	98.9	100.2	100.0	100.9	102.3	103.1	102.9	101.4	101.9
Mexique	96.7	105.1	112.1	112.5	100.4	96.4	100.0	100.0	99.1	97.4	85.4	92.4	92.5
Norvège	92.1	91.0	94.5	102.0	100.5	96.0	100.0	99.9	99.7	99.7	98.1	102.7	102.9
Nouvelle-Zélande	78.9	71.6	70.7	77.5	88.3	94.6	100.0	93.2	99.7	93.1	86.7	93.7	97.0
Pays-Bas	91.9	86.9	89.5	93.1	99.7	101.3	100.0	99.0	99.8	100.2	101.2	96.4	95.8
Pologne	85.4	94.0	106.2	101.5	90.2	89.4	100.0	102.2	105.7	115.4	97.6	103.7	102.0
Portugal	93.6	91.7	94.0	96.2	99.9	100.7	100.0	100.6	101.2	101.2	100.3	97.7	98.4
République slovaque	69.7	76.9	77.9	78.9	89.1	97.6	100.0	105.4	116.2	125.8	135.2	129.5	130.6
République tchèque	78.9	80.4	85.9	95.5	93.5	94.3	100.0	105.5	108.3	123.9	118.9	120.9	123.2
Royaume-Uni	103.8	104.4	101.8	102.3	97.9	101.6	100.0	100.6	102.1	89.0	80.4	81.3	81.8
Slovenie	97.3	94.1	93.9	96.3	100.9	101.4	100.0	99.8	101.6	104.2	106.0	102.1	101.1
Suède	105.7	104.2	95.6	98.2	104.0	104.2	100.0	99.6	100.5	98.2	88.8	95.0	100.5
Suisse	99.1	96.2	98.5	102.3	102.7	101.8	100.0	97.4	93.2	97.1	101.1	105.8	115.9
Turquie	82.8	92.4	75.4	82.3	86.9	89.9	100.0	99.6	108.1	109.7	102.5	113.3	100.1
Afrique du Sud
Brésil
Chine
Fédération de Russie
Inde
Indonésie

1 2 <http://dx.doi.org/10.1787/888932713728>

Taux de change effectifs réels sur la base des indices des prix à la consommation

1995 = 100



1 2 <http://dx.doi.org/10.1787/888932713747>



Extrait de :
OECD Factbook 2013
Economic, Environmental and Social Statistics

Accéder à cette publication :
<https://doi.org/10.1787/factbook-2013-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2013), « Taux de change effectifs réels », dans *OECD Factbook 2013 : Economic, Environmental and Social Statistics*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/factbook-2013-40-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.